

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Bois-Joli – Sacré-Cœur tenue le mardi 3 février 2026 à l'immeuble Bois-Joli.

Sont présentes :

- Martine Arpin
- Christine Bibeau
- Stéphanie Borduas St-Pierre
- Véronique Cartier
- Marie-France Desrochers
- Valérie Lafortune
- Annie Larivière
- Kim Laroche
- Valérie Leduc
- Marie-Noël St-Denis
- Sophie Turcotte
- Guiomar Vargas

Sont présents :

- Guillaume Bernard
- Laurent Gouzou

Sont absentes :

- Charlotte Dickie
- Krystel Viens-Messier

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Monsieur Guillaume Bernard procède à l'ouverture de l'assemblée et constate le quorum.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

Il est proposé par Madame Annie Larivière d'adopter l'ordre du jour.

C-03-02-01 Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2025

Le procès-verbal a été transmis aux membres du conseil d'établissement préalablement à cette rencontre.

Il est proposé par Madame Kim Laroche d'adopter le procès-verbal du 16 décembre 2025.

C-03-02-02 Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Parole au public

Aucune personne du public n'est présente.

Registre des procès-verbaux du Conseil d'établissement de l'école Bois-Joli – Sacré-Coeur

5. Nouvelles et suivis

- Les différentes demandes au niveau des rénovations ont été envoyées le 16 décembre au CSSSH. La direction est dans l'attente de réponses.
- La rénovation de 4 classes à l'immeuble Bois-Joli débute sous peu avec les inconvénients qui viennent avec pour quelque temps.
- L'indice de défavorisation passe de 9 à 8 pour l'immeuble Sacré-Cœur, ce qui signifie entre autres que le ratio des classes va passer de 20 à 26 élèves. Madame Marie-France Desrochers est à l'affût des budgets à venir devant ces changements. Elle est déjà à la recherche de matériel comme les bureaux supplémentaires. C'est une bonne nouvelle pour le volet Langues qui pourra accueillir davantage d'enfants. Tous trouvent particulier que la cote soit différente pour les deux immeubles, cela pourrait s'expliquer entre autres par le plus grand nombre d'enfants au volet langue. On se questionne sur le fait que tous ses changements d'indice au niveau du CSSSH auront un impact sur la nécessité d'un nouveau découpage afin de répondre aux enfants des territoires. Le manque de place serait généralisé dans le CSSSH et que nous remarquons encore des locaux de vides dans nos deux immeubles.
- C'est la semaine des enseignants. Ils ont apprécié l'activité d'aujourd'hui qui permettait autant aux enseignants qu'aux élèves de s'amuser.
- Les entrevues pour le volet Langues ont eu lieu et se sont bien déroulées.
- BJSC en spectacle aura lieu le 10 février prochain.
- Le Carnaval d'hiver aura lieu ce vendredi 6 février 2026
- Le Opti déjeuné offert par le club optimiste aura lieu les 11 et 12 février.
- L'immeuble Bois-Joli reçoit plusieurs stagiaires et un responsable de stage avait beaucoup d'éloges pour notre école en venant voir ses élèves.

Décision/Consultation

6. Objectif, critères et répartition des ressources

Madame Marie-France Desrochers nous présente le document que nous avons préalablement reçu. Il sert de guide pour la gestion du budget qui est autour de 3 millions de dollars.

7. Projet *Au galop vers Bois-Joli* et entrée 2026-2027

Madame Marie-France Desrochers nous présente le napperon avec les dates importantes pour l'intégration des enfants du préscolaire pour l'an prochain. Cette intégration en douceur a été bien reçue par les parents, les enseignants et surtout les enfants lors de la dernière rentrée. Les enseignants témoignent du bienfondé de cette approche. Dans le même ordre d'idée d'une entrée en douceur, le service de garde n'est pas accessible aux enfants du préscolaire avant le premier jour de classe. Madame Marie-France Desrochers assure que les budgets vont suivre pour ce genre de projet.

Il est intéressant de connaître les enfants à besoins particuliers avant la rentrée, car les services du programme *Agir tôt* sont offerts aux enfants jusqu'à l'âge de 5 ans.

Registre des procès-verbaux du Conseil d'établissement de l'école Bois-Joli – Sacré-Coeur

Ainsi quand l'école note des difficultés, les services peuvent être mis en place avant la rentrée.

Il est proposé par Madame Kim Laroche d'adopter le projet *Au Galop vers Bois-Joli* dans son ensemble.

C-03-02-03 Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé par Monsieur Laurent Gouzou d'ouvrir le service de garde des deux immeubles à partir du 28 août 2026 pour la rentrée 2026-2027. Cela permet au personnel de bien se préparer pour offrir un meilleur service au courant de l'année. Cette information est donnée aux parents avant la fin de cette année ainsi ils ont la possibilité de s'organiser via leur réseau et les camps de jours.

C-03-02-04 Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Suivi comité fonds 4

Le personnel de l'école souhaite attendre le début de l'année 2026-2027 afin de former un comité pour la gestion du fond 4. Ainsi les tâches seront équitablement réparties. Plusieurs personnes se sont déjà montrées intéressées à participer à ce comité.

Il est proposé par Madame Annie Larivière d'accepter cette décision du personnel de l'école.

C-03-02-05 Cette proposition est adoptée à l'unanimité

9. Ajout entrées et sorties éducatives 25-26

Quelques entrées et sorties éducatives ont été ajoutées au calendrier 2025-2026 : la classe de Madame Stéphanie Pelletier ira au Centre Expression, la classe de Madame Mélanie Bachand (4 ans) ira à la cabane à sucre, la classe de Madame Kim Laroche aura deux entrées éducatives en lien avec la musique et les classes ESSOR et ESI iront à la cabane à sucre.

Il est proposé par Madame Annie Larivière d'accepter ces ajouts au programme.

C-03-02-06 Cette proposition est adoptée à l'unanimité

10. Sélection des critères d'une direction d'établissement

Avec l'aide du document complété l'an passé, nous complétons le document. Il est envoyé au CSSH.

Information

11. Semaine de sensibilisation contre la violence et l'intimidation

La semaine de sensibilisation sera du 23 au 26 mars 2026. Une activité avec de la laine pour fabriquer des cœurs aura lieu. Les dons de laine sont les bienvenus.

Les portes de classes seront décorées à partir d'un projet où les enfants prennent des engagements contre la violence et l'intimidation.

Registre des procès-verbaux du Conseil d'établissement de l'école Bois-Joli – Sacré-Coeur

12. Semaine de la persévérance scolaire

La semaine de la persévérance scolaire sera du 12 au 16 février 2026. Des pompons verts serviront à illustrer les bonnes actions faites par les élèves. Des activités pour toute l'école s'en suivront.

Nouvelles de l'école

13. Service de garde

Le personnel a eu une formation qui fut bien appréciée sur l'intervention et le climat harmonieux. Ce fut court et efficace.

Il y a beaucoup de journées pédagogiques à organiser.

Le service *Hop Hop* qui permet aux personnels de préparer les enfants avant l'arrivée des parents n'est pas disponible pour le moment et possiblement pas pour le restant de l'année. De plus la gestion que demande ce service est très complexe pour le personnel. Ce sera à réévaluer selon l'orientation prise pour ce service.

14. Parole aux enseignants et directions

Environ la moitié des projets Desjardins demandés ont été acceptés. Cela totalise environ 20 000 \$ de dons. C'est davantage que l'an passé.

15. Parole au représentant du comité de parents

Madame Charlotte Dickie est absente. Il lui sera impossible d'aller aux rencontres du comité de parents pour le reste de l'année alors Monsieur Guillaume Bernard prendra sa place comme substitut.

16. Correspondance

Aucune correspondance.

17. Questions diverses

Aucune question.

18. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le 24 mars 2026 à 18 h 30.

19. Levée de l'assemblée

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Monsieur Guillaume Bernard met fin à l'assemblée à 20 h 12.

Monsieur Guillaume Bernard, président

Madame Sophie Turcotte, secrétaire